Envoyé en préfecture le 20/11/2026
Reçu en préfecture le 20/11/2026
Publié le
ID : 056-215602319-20261119-CMDU19112026005-DE

COMMUNE de SAINT-NOLFF
Morbihan

Tél : 02.97.45.47.59

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le dix-neuf novembre, le Conseil municipal de la commune de Saint-Nolff dûment convoqué, s'est réuni à vingt heure en session ordinaire à la mairie sous la présidence de madame Karine ALBANHAC, maire.

Date de la Convocation : 12 novembre 2026

Présents :
K. ALBANHAC, C. PLUS, F. MAUMAS, P. IMBERT, P. DELAHAYE, A. FERTÉ-DEVIN, G. LE DERRIEN, M. FEUILLET, T. BESNARD, B. NÉDÉLEC, T. VIEILLE-CESSAY, R. SALONDY, C. BRICE, C. LAMOURIC, G. VASSEUR, M. GRÉCO, A. KNOERLÉ, L. POUHAUT, P-Y. MATEL, S. ESLAN, S. PASCO, D. BERTHO, B. GICQUEL, E. ANDRIEU, P. CASTELL, M-T. PERENNOU

Absents : J. BENARD-TERRIEN

Membres en exercice : 27
Membres présents : 26
Membres absents : 1
Procurations : 1
Votants : 27

Julie Bénard-Terrien a donné pouvoir à Anouk Ferté-Devin

Pascale Imbert a été élue secrétaire de séance.

---

5 - BUDGET GENERAL : Décision modificative n° 1

Monsieur Gwendal LE DERRIEN, adjoint au maire délégué aux finances expose :

Le budget a été voté le 4 février dernier et les crédits avaient été estimés en prenant en compte des chiffrages réalisés fin d'année 2025. Cependant, des dépenses imprévues demandée par la trésorerie ont mis en tensions les crédits prévus aux chapitre 040 et 042.

De plus, des crédits en dépenses d'investissement ont été imputées sur la mauvaise imputation. Il convient donc de diminuer les crédits au chapitre 20 afin d'abonder le chapitre 21. Cette modification est donc sans incidence sur les dépenses d'investissement.

Il convient donc d'ajuster les crédits de ces chapitres afin de faire face aux dépenses jusqu'au 31/12/2026.

Envoyé en préfecture le 20/11/2026
Reçu en préfecture le 20/11/2026
Publié le
ID : 056-215602319-20261119-CMDU19112026005-DE

INVESTISSEMENT							
DEPENSES				RECETTES			
Chap	Imputation	Montant	Total chapitre	Chap	Imputation	Montant	Total Chapitre
040	28128 - Amortissement autres agencements et aménagements terrains	+ 480 €	+ 480 €	021	021 – Virement de la section de fonctionnement	+ 480 €	+ 480 €
20	2031 – Frais d'études	- 28 000 €	- 28 000 €				
21	21318 – constructions autres bâtiments publics	+ 28 000 €	+ 28 000 €				
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT			**+ 480 €**	**TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT**			**+ 480 €**
FONCTIONNEMENT							
DEPENSES				RECETTES			
023	023 – Virement à la section d'investissement	+ 480 €	+ 480 €	042	777 – Recettes et quote-part subv. Invest. Transférées au cpte résult.	+ 480 €	+ 480 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			**+ 480 €**	**TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT**			**+ 480 €**

Vu l'avis favorable de la commission finances en date du 4 novembre 2026 et après en avoir délibéré, le conseil municipal **à l'unanimité** :

- approuve la décision modificative *Budget Général – n°1/2026* telle que présentée.

Fait et délibéré en Mairie, les jour mois et an que dessus
Au registre sont les signatures
Pour extrait certifié conforme
En mairie, le 20 novembre 2026
Le maire,
Karine ALBANHAC

